

# RENCONTRE RÉGIONALE ANDICAT Ile-de-France

**Vendredi 9 octobre 2009**

à l' ESAT Bastille 29, rue du Faubourg Saint Antoine  
75011 PARIS

Chers collègues,

Nous vous proposons dans le cadre d'ANDICAT Ile de France, une nouvelle journée de travail et d'échanges en lien avec nos pratiques professionnelles en ESAT et l'actualité réglementaire.

Lors des dernières rencontres nationales en mars 2009, Frédéric CAZET avocat, nous a apporté un éclairage juridique sur la mise en œuvre pratique des derniers textes sur les ESAT (décrets et circulaire du 1<sup>er</sup> août 2008). Dans la continuité de son exposé et à la demande d'ANDICAT, Me CAZET et Me POINSOT ont réalisé une expertise technique sur des points précis du fonctionnement des ESAT : notamment, le temps de travail, la rémunération, les congés, la formation, le statut des travailleurs handicapés... A partir de ce support juridique, nous vous proposons une matinée de réflexion qui portera sur la réactualisation de nos règlements de fonctionnement afin de leurs donner davantage de solidité juridique.

Nous poursuivrons nos travaux l'après midi sur des informations concernant l'actualité réglementaire ; notamment, les impacts de la loi « hôpital, patients, santé, territoire », le financement des ESAT et les actions menées par ANDICAT.

Thierry BEULNÉ  
Délégué régional Ile-de-France

---

## **Bulletin d'inscription**

NOM et PRENOM :

ETABLISSEMENT :

participera

ne participera pas

**Participation financière : 35 € (repas inclus)**

**Coupon à retourner avant le vendredi 25 septembre 2009 accompagné de votre règlement à l'ordre d'ANDICAT à Thierry Beulné - ESAT AFASER – 128, rue des Cités 93300 Aubervilliers - Fax 01 48 11 04 20 Tel 01 48 11 04 21 e-mail : [cat-aubervilliers@afaser.org](mailto:cat-aubervilliers@afaser.org)**

## Ordre du jour :

9h15 - 9h30

### Présentation de la journée

*Thierry BEULNÉ, correspondant régional ANDICAT  
Danielle CAUDRILLIER, administratrice ANDICAT*

9h30 - 12h30

### Incidences des réglementations récentes sur nos règlements de fonctionnement

- Présentation des documents juridiques des avocats Frédéric CAZET et Olivier Poinot.  
*Thierry BEULNÉ, Directeur d'ESAT*
- Présentation de règlements de fonctionnement  
*Danielle CAUDRILLIER, directrice d'ESAT  
Fabienne PRESSARD, directrice d'ESAT  
Agnès DUCRE-SIE, directrice d'ESAT  
Pierre DROMARD, directeur d'ESAT*
- Echanges

12h 30 - 14h

### Repas

14h - 16h

### Informations – Actualités *(d'autres points pourront être ajoutés en fonction des questions et de l'actualité).*

- Les impacts de la loi « hôpital, patients, santé, territoire »
  - Les ARS
  - Les CPOM
  - La commission d'appel à projets
- Le financement des ESAT
  - Les tarifs plafonds
- Les actions d'ANDICAT
  - auprès des pouvoirs publics (ministère, DGAS...),
  - Les sessions de formation
  - L'organisation des régions

### Conclusion